

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 64
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le dimanche 26 novembre à 8h45, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 20 novembre 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARiset

ABSENTS : Edouard BOS ; Michel JORCIN

POUVOIRS :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



OBJET : règlement de l'acompte n°2 au maître d'œuvre de l'opération de construction d'un gîte touristique, Yves DESVERCHERE

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la note d'honoraire n°2 de l'architecte Yves DESVERCHERES relatives à la maîtrise d'œuvre de l'opération de construction d'un gîte touristique.

Les prestations ayant été réalisées conformément à la commande, et le montant demandé correspondant à celui prévu au contrat, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à procéder au versement de cet acompte pour un montant total de 3 348,00 € HT soit 4 017,60 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité
AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement de l'acompte précité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Two handwritten signatures in blue ink. The first is a cursive signature, and the second is "Hustache".

A handwritten signature in blue ink, likely of Stéphane Girard.

Le Maire,
Stéphane GIRARD

